

Haguenau, le 17 avril 2026

Une nouvelle voie verte à Haguenau

Afin de sécuriser et d'encourager les mobilités douces, la Communauté d'Agglomération de Haguenau réalise une nouvelle voie verte à Haguenau. Située rue de la Ferme Stritten, elle relie deux axes cyclables existants. Les travaux démarrent ce lundi 20 avril.

D'une longueur de 690 m, cette nouvelle voie verte, réservée aux piétons et aux cyclistes, reliera la piste cyclable existante route de Schirrhein à l'itinéraire piétons-cyclistes aménagé en 2018 le long de la Moder. Conçue en concertation avec le comité vélo de la ville de Haguenau, elle permet de relier ses quartiers Nord et Sud, de rejoindre, l'itinéraire cyclable de la Moder, la forêt de Haguenau, la zone d'activité de l'aérodrome ou encore la zone commerciale du Taubenhof.

Cet ouvrage permettra de sécuriser le cheminement des cyclistes et des piétons ainsi que d'aménager une traversée sûre du carrefour giratoire situé route du Rhin (RD29).

Large de 3,5 m sur toute sa longueur, la voie verte sera délimitée par une glissière en bois, le long de la chaussée et une barrière en bord de talus. En fonction du relief, elle longe la chaussée ou s'en éloigne. L'espace entre les deux est alors aménagé en noue plantée.

Les travaux ont été confiés à l'entreprise GCM de Bouxwiller. En parallèle de l'aménagement de la voie verte, les réseaux aériens seront enterrés et des arbres plantés sur la partie sud du projet, entre la chaussée et la voie verte. La durée des travaux sera de trois mois environ.

Circulation modifiée

En conséquence, la rue de la Ferme Stritten sera barrée à la circulation à partir du 20 avril et jusqu'à la fin des opérations, prévue vers la mi-juillet. Une déviation sera mise en place pour garantir la sécurité des riverains. Les accès piétons seront maintenus. La circulation sera également impactée route de Schirrhein, selon des modalités qui évolueront en fonction de l'avancement du chantier.

D'un budget prévisionnel de 560 000 €, cette opération est subventionnée par l'État à hauteur de 141 743 €, la Région Grand Est à hauteur de 118 351 € et la Collectivité européenne d'Alsace à hauteur de 45 391 €.

CONTACT PRESSE

Bérengère Grell
03 88 90 67 64
06 70 87 59 67
berengere.grell@agglo-haguenau.fr